



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA

Mercredi, 2 juin 2021

Textes

- Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz Fall, porte-parole de la Force
- Capitaine Mazalo AGBA, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

Les hauts responsables de l'Union Africaine (UA), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), des Nations Unies et de l'Union Européenne (UE) entament ce 2 juin, une visite conjointe à Bangui, dans le cadre des consultations régulières entre les quatre organisations et les autorités centrafricaines sur le processus de paix en République Centrafricaine.

Il s'agit de M. Bankole Adeoye, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA, M. Mangaral Banté, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la Commission de la CEEAC, M. Jean Pierre Lacroix, du Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des opérations de maintien de la paix, M. Charles Fries, Secrétaire général adjoint de l'UE chargé de la politique de sécurité et de défense commune et de la réponse aux crises, et Mme Rita Laranjinha, directrice Afrique du Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Cette dernière est à Bangui depuis le 1^{er} juin, tandis que les hauts responsables de l'UA, de la CEEAC et des Nations Unies sont attendus ce mercredi et le Secrétaire général adjoint de l'UE, le 4 juin.

Les hauts responsables de l'UA, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'UE seront reçus en audience par le Président de la République, M. Faustin Archange Touadéra et par le président de l'Assemblée Nationale, M. Mathieu Simplicie Sarandji.

La mission conjointe aura des entretiens avec les représentants de partis politiques de la majorité présidentielle et de l'opposition, avec des membres de la société civile, de la plateforme religieuse, des femmes et des jeunes ainsi qu'avec des diplomates en poste à Bangui, notamment les facilitateurs de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR). Une conférence de presse avec ces hauts responsables marquera la fin de la visite, le 5 juin.

La mission conjointe UA-CEEAC-Nations Unies-UE a lieu alors que la RCA achève son processus électoral. Le 2 mars dernier, le Président de la République s'était entretenu par vidéo-conférence avec les hauts responsables des quatre organisations sur la situation en RCA.

Au cours de leur mission, ces hauts responsables seront accompagnés de l'Ambassadrice Samuela Isopi, Cheffe de la délégation de l'Union européenne auprès de la RCA, l'Ambassadeur Matias Bertino Matondo, Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA et Chef du Bureau

de l'UA pour l'Afrique centrale en RCA, l'Ambassadeur Adolphe Nahayo, Représentant du Secrétaire de général de la CEEAC en RCA et de M. Mankeur Ndiaye, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RCA et Chef de la MINUSCA.

ELECTIONS

Le 30 mai, l'Autorité nationale des élections (ANE) a publié les résultats provisoires pour les élections législatives du 23 mai qui s'étaient déroulées dans 50 circonscriptions. L'ANE a considéré que 2021 bureaux de vote ont effectivement ouvert sur les 2063 attendus (soit un taux d'ouverture de 98%).

Des candidats ont été provisoirement élus dans 44 circonscriptions, dont 42 candidats au second tour, et 2 au premier tour. Quatre femmes figurent parmi les 44 élus provisoires, en attendant la validation des résultats par la Cour constitutionnelle.

En appui aux élections du 23 mai, la MINUSCA a fourni une assistance logistique pour le transport de 27 tonnes de matériel électoral (sensible et non sensible) vers les 13 préfectures concernées. La MINUSCA a également apporté son appui pour l'acheminement de trois tonnes de procès-verbaux et feuilles de résultats par voie aérienne et par route vers le Centre de traitement de données (CTD) à Bangui.

DROITS DE L'HOMME

- Au cours de la période entre le 25 et le 31 mai, la division des droits de l'Homme de la MINUSCA a documenté 26 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 55 victimes (36 hommes, 14 femmes, deux filles, et trois victimes collectives). La DDH a observé une diminution du nombre d'incidents et du nombre de victimes comparativement à la semaine précédente (36 incidents et 65 victimes). Cette diminution est liée aux activités de renforcement de capacité menées par les bureaux de terrain. Les préfectures les plus touchées sont la Mambéré-Kadéi, l'Ouham-Pendé, l'Ouham, la Nana-Gribizi, la Ouaka et la Haute-Kotto.

Les abus et violations enregistrés durant cette période concernent des cas de meurtres (deux incidents et trois victimes), de menace de mort (deux incidents et trois victimes), de blessures (un incident et une victime), de viol (trois incidents et trois victimes), de torture (un incident et une victime), d'atteintes à l'intégrité physique et de traitement cruel (six incidents et 27 victimes), de confiscations de biens (cinq incidents et cinq victimes), de détention arbitraire de liberté (quatre incidents et 10 victimes), de pillage et de destruction (un incident avec une victime) et de taxation illégale (un incident et une victime). D'autres allégations de meurtre, de pillage et d'atteinte à l'intégrité physique sont en cours d'investigation dans les préfectures de l'Ouham et Nana-Gribizi.

Les auteurs présumés sont les groupes armés avec quatre incidents affectant quatre victimes (le 3R, les Anti-Balakas et l'UPC). Les FACA et les FSI ainsi que les autres personnels de sécurité sont présumés auteurs de 22 incidents affectant 51 victimes.

PROTECTION DES ENFANTS

Douze (12) violations graves des droits des enfants ont été documentées par l'unité de protection de l'Enfant de la Mission entre le 21 et le 27 mai, dont un meurtre et six attaques contre des hôpitaux. Les auteurs sont aussi bien les groupes armés que des agents de l'Etat et alliés. Parmi les violations graves documentées, il y a aussi un viol ainsi que deux cas de recrutement et utilisation d'enfants.

L'Unité de protection de l'Enfant de la MINUSCA a également organisé six sessions de sensibilisation et formation sur la protection des enfants dans le cadre de la campagne "AGIR" contre les violations graves des droits des enfants.

JUSTICE ET AFFAIRES JUDICIAIRES

- La Chambre d'accusation spéciale de la Cour Pénale Spéciale (CPS) est désormais entièrement fonctionnelle, après l'arrivée à Bangui, le 25 mai, de la juge internationale, Vinciane Boon. Le panel de juges de la Chambre d'accusation spéciale, qui doit comprendre un juge national et deux juges internationaux, est désormais au complet.

Vinciane Boon, de nationalité belge, a été nommée juge internationale de ladite chambre d'accusation par décret présidentiel du 19 janvier 2021, et son processus de déploiement a duré quatre mois. La juge devra prêter serment devant le Président de la République en sa qualité de Président du Conseil supérieur de la magistrature.

Conformément à la résolution 2552, la MINUSCA doit "apporter, en association avec d'autres partenaires internationaux et l'équipe de pays des Nations Unies, une assistance technique aux autorités de la République centrafricaine et renforcer leurs capacités en vue de faciliter l'opérationnalisation et le bon fonctionnement de la Cour pénale spéciale, en particulier dans les domaines des enquêtes, des arrestations, de la détention, de l'analyse criminelle et scientifique, de la collecte et de la conservation d'éléments de preuve, du recrutement et de la sélection du personnel, de la gestion de la Cour, de la stratégie en matière de poursuites et de la constitution des dossiers, et de l'établissement d'un système d'assistance juridique, le cas échéant, ainsi que renforcer la sécurité des magistrats, notamment dans les locaux et durant les activités de la Cour, et prendre des mesures visant à assurer la protection des victimes et des témoins, dans le respect des obligations mises à la charge de la République centrafricaine par le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme".

Le mandat demande aussi à la Mission de "faciliter la coordination et la mobilisation d'un appui bilatéral et multilatéral accru en faveur du bon fonctionnement de la Cour pénale spéciale".

BUREAUX RÉGIONAUX

- Du 28 au 31 mai, 30 représentants (dont 15 femmes) de la société civile, des forces nationales de défense et de sécurité, du Comité Technique de Sécurité et de la municipalité de Bangassou ont participé à un atelier de trois jours sur les principes du système électoral et les droits civiques. Les discussions ont porté principalement sur les élections locales et les participants ont exprimé leurs inquiétudes sur le risque potentiel de stigmatisation ethnique ou basée sur le genre des candidats,

voire de conflit intra-communautaire. La MINUSCA à travers la division des affaires politiques et l'ONG Finn Church Aid ont soutenu l'organisation de l'atelier.

- Les affaires civiles de la MINUSCA continuent à renforcer les réseaux d'alerte communautaires et leurs 78 assistants de liaison communautaires, en organisant des sessions de renforcement des capacités et de remise à niveau et en facilitant le partage d'informations avec la Force afin d'améliorer la protection physique des civils. Dans cette optique, des ateliers se sont déroulés à Bossangoa le 26 mai et à Markounda le 27, au profit de 95 membres de réseaux d'alerte précoce, dont 32 femmes. Ces formations avaient pour but de rappeler aux membres du réseau, la stratégie de partage des alertes sur les menaces aux populations civiles, mais aussi d'identifier les menaces potentielles qui pourraient nuire aux membres de cette communauté.

- Le Comité de mise en œuvre préfectoral (CMOP) de l'APPR-RCA s'est réuni à Nola le 26 mai, sous la présidence du préfet de la Sangha-Mbaéré, Clotilde Namboi et en présence des autorités locales des sous-préfectures de Bayanga et Bambio, des FACA et FSI, mais également des leaders communautaires, les femmes, les jeunes et les représentants de la société civile ainsi que de la MINUSCA. La présence d'éléments armés autour du village de Londo à 120 km au nord-est de Nola, les violences basées sur le genre ainsi que l'insécurité causée par les activités de braconnage ont été les points évoqués lors de la rencontre, organisée avec l'appui de la Mission. Les membres du comité ont recommandé un renforcement du plaidoyer pour une augmentation des effectifs des forces de sécurité intérieure ainsi que leur équipement, et demandé à la MINUSCA d'appuyer des campagnes de sensibilisation dans les zones touchées par les violences basées sur le genre.

- En appui aux directions régionales des impôts, du commerce et du trésor, la MINUSCA, a mis en œuvre, du 25 au 27 mai, un programme de débats citoyens à destination de la population de la Haute-Kotto sur le thème "civisme fiscal, citoyenneté et vivre ensemble pour la restauration de l'autorité de l'Etat". L'objectif est de promouvoir l'action des autorités financières nouvellement redéployées par un dialogue étroit avec la population, qui a été pendant plusieurs années sous la coupe des groupes armés. Dix sessions ont été organisées avec les femmes et les jeunes leaders de Bria et des commerçants du centre de la ville et du PK3, soit une participation totale de 125 personnes, dont 59 femmes.

- Des kits agricoles ont été offerts aux femmes bénéficiaires du projet conjoint d'appui aux initiatives des femmes pour la promotion de la paix à Bria. Ces kits composés de moulins décortiqueur de manioc, de semences agricoles et de matériels de fabrication de savons visent à améliorer les conditions de vie et de travail de 100 femmes vulnérables, affectées par les conflits. Ce projet vise à renforcer la cohésion sociale, la libre circulation et l'autonomisation des femmes vulnérables, victimes de conflits dans les localités de Ngoubi (axe Ippy), Kolaga (axe Irabanda), Issa-Mazengué (axe Iramou), Boungou 1 (axe Ouadda) et Mbangawa situé à 7km de la ville de Bria. Il est soutenu par l'unité genre de la MINUSCA en collaboration avec l'Organisation des femmes centrafricaines (OFCA), le Réseau des Femmes Leaders Centrafricaines (RELEFCA) et African Women Leaders Network (AWLN).

- Le 28 mai, Alindao a accueilli le lancement officiel d'un projet à impact rapide de lutte contre la COVID-19. Financé par la MINUSCA, ce projet sera mis en œuvre par une ONG locale et fournira à une cinquantaine de chefs de village et de quartier, responsables d'organisations de jeunes et de

femmes ainsi qu'aux agents des services déconcentrés de l'Etat, du matériel et des kits leur permettant de respecter les mesures de barrières.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 1^{er} juin 2021:

- Cas accumulés	811
- Cas guéris	783
- Cas actifs	11
- Décès	8

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La situation sécuritaire cette semaine a été volatile, ponctuée par une série d'incidents impliquant les éléments armés dans l'ouest et le centre, ainsi que les opérations menées par les FACA dans l'ouest. Les éléments armés se sont adonnés à des actes de vols et de violences sur les populations pour intimider les populations. Les opérations menées par les forces gouvernementales dans le nord-ouest ont provoqué des déplacements de populations et la Force s'est attelée à les protéger, dans le cadre de ses opérations planifiées ou conjoncturelles.

Dans l'ouest du pays, l'incident du 26 mai passé, dans lequel deux casques bleus du contingent tanzanien ont été blessés et un véhicule sérieusement endommagé ont montré de nouveau la menace que représentent les engins explosifs dans la région. La pose de ces engins serait à priori l'œuvre des éléments armés dans le but de freiner l'avancée des forces gouvernementales et d'empêcher la mission d'intervenir dans cette zone. Les opérations de déminage, déjà initiées sur cet axe de Nguia Bouar – Bondiba-Bouar vont se poursuivre dans le futur avec les renforts prévus par la résolution 2556, la capacité actuelle de la Force dans ce domaine étant très limitée.

Plus au nord, les opérations menées par les Forces de défense centrafricaines dans les environs de KoUI ont provoqué la fuite des éléments armés qui se sont réfugiés dans la forêt ou se sont dissimulés au sein des populations en s'adonnant à du banditisme ; les vols et les agressions ont ainsi connu une hausse notable.

Les casques bleus continuent de mettre l'effort sur la protection des civils, en dépit de la complexité de l'environnement et des entraves à la circulation induites par les nouvelles formes de menaces que sont les mines et les activités des forces gouvernementales. C'est justement au cours d'une des nombreuses patrouilles de sécurisation conduites que s'est produit l'incident du contingent tanzanien.

Au centre du pays, la situation reste volatile avec une recrudescence de la violence en particulier contre les représentants institutionnels. En effet, les maires en particulier, font l'objet d'intimidation et de violence de la part des éléments armés du fait de leur collaboration avec les autorités. Ce fut le cas notamment à Ndenga, comme à Pavica où le maire a été tué par des supposés éléments de l'UPC le 23 mai passé.

Les contingents de la MINUSCA continuent de mener des patrouilles de jour comme de nuit, seuls ou conjointement avec les FACA pour renforcer la sécurité et prévenir autant que possible les violences sur les populations civiles. Les unités qui avaient été déployés en renforts à d'autres endroits, comme Bakouma, dans le cadre de la sécurisation des élections sont en cours de redéploiement vers leurs bases permanentes. Des patrouilles de sécurisation robustes ont été effectuées dans les villes de Kaga-Bandoro, Sibut, Grimari, Bambari, leurs environs et sur les principaux axes routiers du centre du pays.

A l'Est la situation est restée calme grâce aux dispositifs de la Force, d'UNPOL et des Forces de défense et de sécurité, mais reste volatile du fait de la présence d'éléments armés dans le secteur. Les patrouilles effectuées permettent de se renseigner sur leur présence afin de mieux protéger les populations civiles et sensibiliser ces dernières sur le dispositif d'alerte précoce mis en place dans les différentes localités. L'opération Bakouma dont le succès a été salué par les populations et les autorités en est à sa dernière phase avec le retrait des unités venues en renfort, compensé par la mise en place d'un mécanisme pour pérenniser la présence de la Force à Bakouma. Des opérations de ville sans armes sont ainsi conduites comme à BIRAO, couplées à des patrouilles robustes diurnes et nocturnes pour dissuader et prévenir de telles activités.

A Bangui, la situation sécuritaire est relativement calme. Suite à une légère augmentation des cas d'agressions et de vols survenant au bénéfice de l'obscurité, les unités de l'état-major intégré de Bangui ont intensifié les patrouilles de sécurité dans la capitale seules ou conjointement avec les FSI. Les opérations de sécurisation du processus électoral se poursuivent toujours dans le cadre de la sécurisation des installations de l'ANE à Bangui, vers lesquels ont été acheminés au cours de la semaine les bulletins de votes des démembrements des provinces.

Au total, 2227 patrouilles de sécurisation, de vérification et de présence ont été effectuées sur l'ensemble du territoire centrafricain au cours de la semaine écoulée.

ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

La célébration de la journée internationale des casques bleus a été l'occasion pour les soldats de la paix d'échanger avec les communautés sur leur tâches quotidiennes et leurs missions au service de la paix. Elle a été également l'occasion de faire le point sur les différentes contributions sécuritaires et humanitaires consenties aux cours de ces derniers mois et de rendre hommage à nos sept camarades qui sont tombés les armes à la main en république centrafricaine durant le mois de décembre et de janvier.

Les campagnes médicales initiées depuis le mois de mars par les contingents se poursuivent dans les différents secteurs. A Bossangoa, Bouar, Bambari et Berberati entre autres les casques bleus camerounais, bangladais, népalais et tanzaniens ont fourni de l'assistance médicale aux populations locales dans le cadre de consultations et de remise de médicaments pour traiter différentes pathologies diagnostiquées. Des activités similaires ont été conduites également à Bangui par les unités de l'état-major intégré de Bangui en marge de la distribution de 35000 litres d'eau potable au profit de 800 bénéficiaires.

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des casques bleus, toutes les unités ont mené dans leur zone de responsabilité des activités avec les communautés pour échanger sur la raison de leur présence, sur l'amélioration des mécanismes d'alerte précoce et le rôle des casques bleus en général. Ces activités ont été également l'occasion de soutenir ces communautés à travers des dons de différents produits de consommation ou d'aide à l'apprentissage dans les structures scolaires.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Au sein de la Police MINUSCA, la semaine écoulée a été marquée par diverses activités avec nos différents partenaires. Ainsi, le Contrôleur Général de Police, Mohamed Prince Aledji, chef de la composante Police par intérim a reçu le 25 mai, le Chef de mission de conseil de l'Union Européenne en RCA (EUAM) Monsieur Paulo Soares.

Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre UNPOL et les conseillers stratégiques de l'EUAM ainsi que la coordination des initiatives en faveur de la réforme des Forces de Sécurité Intérieures conformément au mandat de la MINUSCA. Le chef de la composante Police par intérim était accompagné de ses collaborateurs dont le Chef de l'équipe de colocation stratégique d'UNPOL.

Le 27 mai, le chef de la composante Police par intérim a également pris part à Bangui avec les responsables sectoriels nationaux et les partenaires de la MINUSCA et de l'EUTM à une réunion du Comité Technique de la Réforme du Secteur de Sécurité. Plusieurs points ont été débattus notamment le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (DDR) ainsi que la réforme des Forces de défense et de sécurité.

EN APPUI OPERATIONNEL

Le 27 mai, UNPOL a procédé à la remise officielle des équipements électriques au commissariat de police du 6ème arrondissement de Bangui. Ce lot constitué de panneaux et accessoires d'énergie solaire, de ventilateurs (plafonniers) et de câbles, entre autres, rentre dans le cadre de l'appui MINUSCA aux Forces de Sécurité Intérieures pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

A l'occasion de la fête des mères célébrée le 30 mai, les officiers de police en colocation au commissariat du 6ème Arrondissement de Bangui, conjointement avec les FSI ont sécurisé un match de football ayant opposé deux équipes féminines au quartier Kpetene.

En matière de protection des civils, de promotion de l'État de Droit et de l'extension de l'Autorité de l'État, les officiers UNPOL des colocations de Bangui et des secteurs poursuivent les séances de mentoring, monitoring et conseil au profit des FSI.

Par ailleurs les unités de police constituées (FPU) et la JTFB, poursuivent- les patrouilles mixtes pour la sécurisation de la population, conjointement avec les FSI dans certaines localités.

C'est le cas des patrouilles nocturnes de l'unité de police constituée sénégalaise au PK12 dans la Commune de Bégoua et celles de l'unité de police constituée camerounaise au 7^e arrondissement de Bangui avec des échanges avec la population sur la situation sécuritaire au débarcadère du port Wango-sao.

Les unités de police constituées assurent également les missions d'escorte et protection des hautes personnalités suppléant ainsi l'unité de protection rapprochée (PSU) du Rwanda, actuellement en rotation.

UNPOL poursuit le convoyage du matériel et des résultats des procès-verbaux des élections du 23 mai dernier des régions vers Bangui.

En ce qui concerne les infractions de droit commun, 245 auteurs ont été interpellés cette semaine en RCA contre 297 la semaine passée. On note dès lors une baisse de 19% du nombre de crimes et délits enregistrée à Bangui passant de 196 infractions la semaine dernière à 158 cette semaine.

En province, notamment dans la région centre, il a été enregistré une baisse de 47% de la criminalité, passant de 91 infractions la semaine dernière à 48 cette semaine. Pour la région ouest on note une baisse de 20% du nombre de crimes et délits qui est passé de 75 infractions la semaine dernière à 60 cette semaine. Cependant une hausse de 7% de ce nombre a été observée dans la partie est passant de 44 la semaine dernière, à 47 infractions.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le 25 mai s'est clôturé au Complexe Scolaire International Galaxy à Bangui, l'atelier de standardisation et d'harmonisation des Actes de Police Judiciaire au profit des FSI, organisé par la coordination de la formation et l'Unité des investigations criminelles d'UNPOL, en collaboration avec le PNUD.

A Bria, dans la Haute-Kotto, UNPOL et la Section des Affaires Civiles de la MINUSCA ont organisé le 26 mai, à la Mairie, une séance de renforcement de capacités sur la gestion des personnes gardées à vue et la coopération civilo-militaire au profit de 30 FSI. L'objectif était de discuter sur le respect des droits fondamentaux des détenus et marquer la visibilité des FSI au sein des communautés. Cette activité a été suivie d'une campagne de sensibilisation sur le respect des gestes barrières pour freiner la propagation de la pandémie de COVID-19.

Pour finir, UNPOL est intervenue à Ndele le 25 mai, lors d'un atelier organisé par SPCI dans la salle de réunion du centre d'écoute de la femme, pour expliquer le rôle de celle-ci dans la protection des civils, notamment les mesures prises en appui aux FSI, sa contribution au rétablissement de la confiance entre les Communautés et son rôle en matière de police communautaire. Les participants ont été appelés à être des artisans de la paix et de la cohésion sociale, et à fournir toutes les informations nécessaires aux FSI.

A l'occasion de la journée internationale des casques bleus, l'Unité de Police Constituée de la Mauritanie a offert le 27 mai, du matériel bureautique à la Mairie du 3eme Arrondissement de Bangui.

Parallèlement, le réseau des femmes de la police de la MINUSCA à Bangassou a offert des produits alimentaires aux personnes déplacées au quartier Tokoyo, suivi d'une sensibilisation sur les violences basées sur le genre, les droits de l'enfant ainsi que sur les mesures barrières contre la pandémie du COVID-19.

© SCPI 2021